



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE



POMPIERS

COURAGE

SAUVETAGE

LEADER

SPÉCIALITÉS

EXPERTISE

URGENCE

COMPÉTENCE

► TABLE DES MATIÈRES

5	Mot de la directrice générale adjointe à la qualité de vie urbaine	22	Formation régulière
6	Mot du directeur	23	Prévention - Division aux opérations
7	Notre mission	24	Plans d'intervention incendie
7	Notre vision	25	Prévention - arrondissements
7	Nos valeurs	26	Éducation du public
8	Faits saillants	26	Prévention – autres
10	Structure organisationnelle	28	Le Commissariat des incendies
11	Portrait du SPCIQ	32	Communications et médias
15	Soutien logistique aux opérations quartier-maître	36	Partenaires
18	Statistiques d'appels et interventions	39	Bilan





► MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA QUALITÉ DE VIE URBAINE



À titre de directrice générale adjointe à la qualité de vie urbaine, la sécurité des citoyens et de tous ceux qui transitent sur le territoire de la ville de Québec est au cœur de nos priorités. Nous visons à ce que ceux-ci aient confiance envers la capacité de la Ville à gérer les risques collectifs et d'y faire face lors de situations d'exception.

Dans ce cadre, au Service de protection contre l'incendie (SPCIQ), toutes les actions nécessaires sont mises en œuvre en collaboration avec des partenaires internes et externes afin d'assurer pleinement la sécurité sur le territoire de façon transversale et collaborative intra et inter organisationnelle pour prévenir l'avènement de situations d'exception, s'y préparer, intervenir et se rétablir lorsqu'elles surviennent.

Le présent rapport d'activités démontre avec éloquence que c'est ce qu'a réalisé le Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec en 2015.

Je tiens donc à souligner ces bons résultats obtenus, notamment, grâce au travail rigoureux de l'ensemble des employés du SPCIQ.

Finalement, la performance du SPCIQ permet, dans les années à venir, de développer la spécialité « effondrement de structure » et ainsi augmenter la sécurité des citoyens, de nos employés et de toutes les personnes étant sur le territoire de la ville améliorant du coup la capacité d'intervention du SPCIQ.

Chantale Giguère

Directrice générale adjointe à la qualité de vie urbaine



➤ MOT DU DIRECTEUR



C'est avec fierté que je vous présente le rapport d'activités 2015 du Service de protection contre l'incendie (SPCIQ) de la Ville de Québec.

Vous serez à même de constater le dévouement de l'ensemble de nos employés dans la réalisation de la mission qui nous est confiée.

L'année 2015 aura notamment permis au SPCIQ d'être reconnu comme une organisation municipale performante en protection des habitations. En effet, la firme OPTA (service d'inspection des assurances incendie) a effectué le classement du taux d'assurance incendie sur le territoire de la ville de Québec. Ainsi, nous avons amélioré notre classement par rapport aux précédentes évaluations.

Cette année, nous avons fait l'annonce du début des travaux de la mise en place d'une équipe en sauvetage technique et effondrement de structure qui sera graduellement ajoutée à l'expertise du SPCIQ au cours des deux prochaines années.

Nos engagements de réalisations inscrites au Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017 sont maintenus et en bonne voie de réalisation. La préparation de la relève se poursuit avec l'ajout de plusieurs candidats éligibles à occuper un poste de cadre ou d'officier.

En conclusion, cette année nous avons été en mesure d'améliorer de façon significative la mobilisation de nos employés.

En terminant, dans la foulée de l'implantation de la démarche Lean management, nous avons mis en place une gestion participative soutenue par un leadership partagé. En conséquence, nous ne ménageons pas nos efforts afin d'assurer une gestion administrative et opérationnelle performante en lien avec les meilleures pratiques reconnues.

Christian Paradis
Directeur



► NOTRE MISSION

Le Service de protection contre l'incendie assure, par la prévention et une intervention rapide, la protection des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou d'autres causes. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires.

► NOTRE VISION

Le Service de protection contre l'incendie vise à être une organisation dont la compétence est reconnue comme leader au Québec. Celle-ci est valorisée et dégage de la fierté auprès des employés et de la population.



► NOS VALEURS

► ENGAGEMENT

Les membres du Service de protection contre l'incendie contribuent activement à la performance et au succès de l'organisation. Ils s'investissent dans leur travail par l'accomplissement rigoureux de leurs tâches.

► RESPECT

Les membres du Service de protection de l'incendie ont des comportements de civilité et des marques de professionnalisme et de courtoisie dans les relations et lors des interventions. Ils respectent les politiques, les directives, les règlements et les procédures.

► SANTÉ ET SÉCURITÉ

Cette valeur se trouve à la base de toute décision et guide les comportements devant toutes les situations. Les membres du Service de protection contre l'incendie s'engagent à la respecter et à faire respecter les règles relatives à la santé et à la sécurité au travail.

► FAITS SAILLANTS



10 488
appels au 911

► Au total, **10 488 appels ont été reçus par la centrale 911** durant l'année 2015 (appels tous types, y compris les appels doublons ou annulés), ce qui représente une réduction de 7 % par rapport à l'année 2014. Ces résultats sont aussi inférieurs au nombre d'appels reçus au cours des années précédentes.



52 500
visites
de prévention domiciliaires

► Le Commissariat des incendies a répertorié des **pertes totalisant 20.2 M\$, comparativement à 24.7 M\$, en 2014**, dont près de 70 % correspondent à des dommages aux bâtiments d'origine. En général, plus de la moitié des pertes totales sont causées par des incendies de bâtiment à usage résidentiel.



273
plans
d'intervention

- La firme OPTA (Service d'inspection des assurances incendie) a effectué le classement du **taux d'assurance incendie** sur le territoire de la ville de Québec. Ainsi, nous avons **amélioré notre classement** par rapport aux précédentes évaluations.
- Les pompiers ont réalisé un peu plus de **52 500 visites de prévention domiciliaires dans des bâtiments à risques faibles et moyens** (exemple : immeubles résidentiels de 4 étages et moins), soit 10 % de plus par rapport à l'année précédente et 75 % supérieur à l'objectif proposé au Schéma de couverture de risques en incendie (30 000 visites).
- Les pompiers ont fait **273 plans d'intervention** (nouveaux plans et plans mis à jour), soit 43 plans de plus qu'en 2014 et 123 plans de plus que l'objectif prévu Schéma de couverture de risques (150 plans par année).



15 000
heures
de formation



1 147
dossiers d'inspections
systématiques

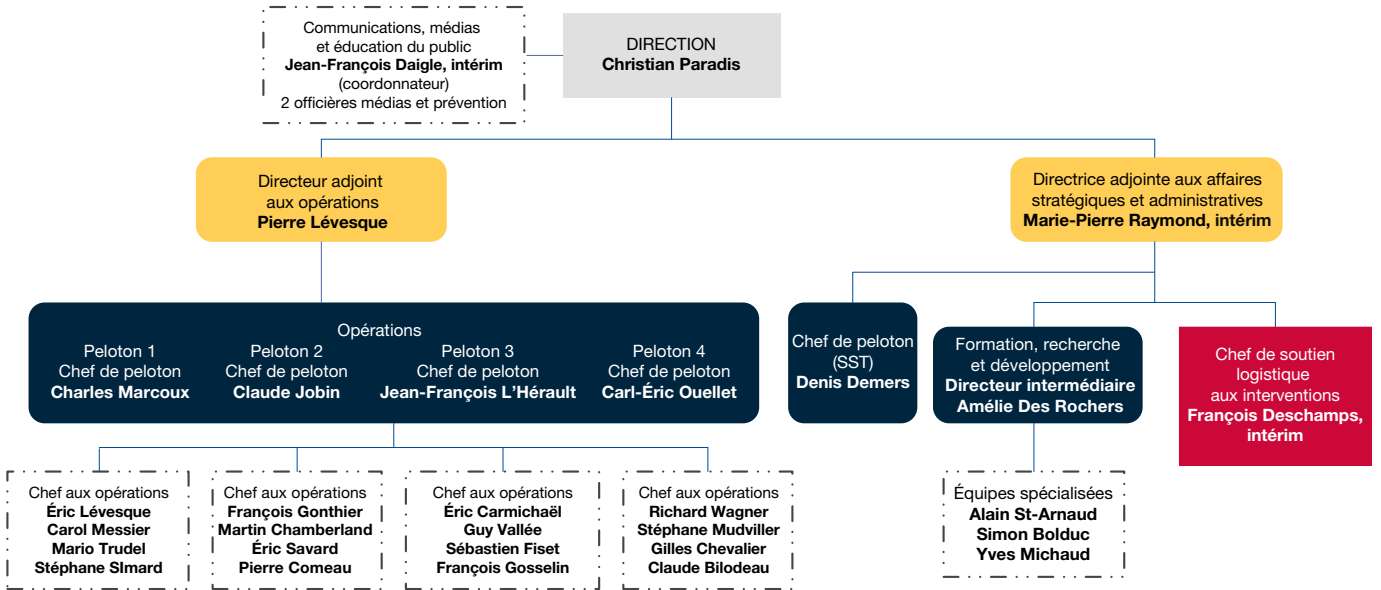


55,4 M\$
dépenses
budgétaires

- ▶ La Division de la formation, recherche et développement a dispensé plus de **15 000 heures de formation** (heures/personnes).
- ▶ Les préventionnistes des arrondissements de la Ville ont traité **1 147 dossiers d'inspections systématiques**. Ce résultat est près de l'objectif annuel prévu au Schéma de couverture de risques (1 200 inspections). Ils ont également traité **3 634 dossiers de prévention régulière**, soit 30 % au-delà de l'objectif établi au Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017 (2 800 dossiers).
- ▶ Les **dépenses budgétaires** pour le SPCIQ s'élèvent à **51,3 M\$** pour 2015, ce qui est équivalent à 3,8 % du total des dépenses affichées par la Ville de Québec. Ce montant est porté à 55,4 M\$ si l'on tient compte de tous les investissements réalisés par d'autres services de la Ville de Québec.
- ▶ Les **interventions pour les incendies de bâtiments sont à la baisse** depuis 2010 (± 10 % par année), et ce, malgré l'augmentation de 4 % de la population et une hausse de 3 % au nombre d'unités d'évaluation inscrites au rôle.
- ▶ Suite à une entente intervenue entre la Ville de Québec et l'Association des pompiers professionnels de Québec, une **convention collective de travail a été signée** pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2018.
- ▶ Suite à un sondage auprès de l'ensemble de nos employés, le **taux global de mobilisation au travail est de 81 %**.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE



Mise à jour : 2015-05-10

Directrice ou directeur
de service



Directrice adjointe
ou directeur adjoint



Directrice ou directeur
de division



Directrice ou directeur
de section



Autres fonctions



Source : Service des ressources humaines de la Ville de Québec, SPCIQ



➤ PORTRAIT DU SPCIQ



COMPÉTENCES

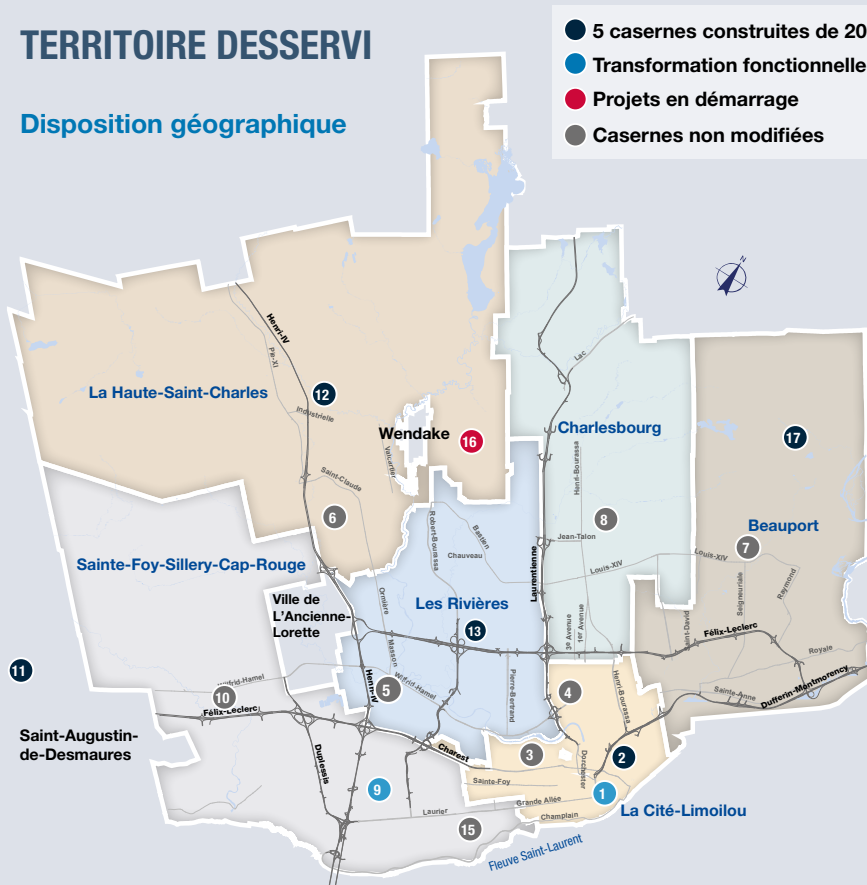
Compétences	Domaine d'intervention	Ressources
Incendie	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification incendie • Alarme incendie • Incendie de bâtiment • Incendie de véhicule • Feux d'herbe, de broussailles et rebuts • Le SPCIQ collabore aussi avec la SOPFEU¹ pour combattre les feux de forêt. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 16 casernes du réseau disposent d'au moins un camion pompe ou pompe-échelle • Tous les pompiers sont formés et entraînés en intervention incendie. • Plus de 4 600 heures/pompiers
Accident de la route et pinces de désincarcération	<ul style="list-style-type: none"> • Sauvetage de personnes à la suite d'un accident routier 	<ul style="list-style-type: none"> • Casernes spécialisées : 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 16.
Sauvetage nautique	<ul style="list-style-type: none"> • Sauvetage sur l'eau et sur la glace 	<ul style="list-style-type: none"> • Casernes spécialisées : 3, 16 et 17. Elles sont équipées de véhicules spécialement conçus pour ce type de sauvetage • Formation : Près de 2 000 heures/pompier
Sauvetage en milieux périlleux	<ul style="list-style-type: none"> • Sauvetage vertical (exemple: personne coincée dans une structure en hauteur) ou en espace clos (exemple : personne emprisonnée dans un endroit restreint) 	<ul style="list-style-type: none"> • Caserne spécialisée : 2. L'équipe de sauvetage est composée de 40 pompiers • Formation : En moyenne 1 000 heures/pompier.
Matières dangereuses	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention lors de déversements de matières dangereuses y compris les fuites de gaz, la décontamination de surfaces, de biens matériels et de personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Casernes spécialisées : 5 et 13. Les équipes sont composées de 60 pompiers • Formation : plus de 2 200 heures/pompier.
Prévention *	<ul style="list-style-type: none"> • Visites de prévention domiciliaires dans des bâtiments de 3 étages et moins. (Vérification de la présence, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée). • Plans d'intervention pour des bâtiments de 4 étages et plus. Cela permet aux pompiers de se familiariser avec la configuration du bâtiment et, en conséquence, d'accroître l'efficacité de l'intervention lors d'un éventuel incendie. • Activités de prévention et d'éducation du public et les inspections complètes des bâtiments de 4 étages et plus 	<ul style="list-style-type: none"> • Les visites sont réalisées par les pompiers entre les mois mai et d'octobre • Les activités de prévention sont faites par les inspecteurs à la prévention attirés aux arrondissements
Autres services offerts	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance ambulance • Assistance police • Dégât d'eau • Assistance à un avion en difficulté ou lors d'écrasement • Inondation • Autres situations d'exception 	

* La Ville offre également des subventions pour les travaux de démolition d'un bâtiment accessoire dont les hangars.
 Pour en savoir plus : ville.quebec.qc.ca/incendie/programmes_prevention/demolition.aspx

¹ SOPFEU : Société de protection des forêts contre le feu

TERRITOIRE DESSERVI

Disposition géographique



Territoire desservi :

- Agglomération de Québec
 - Ville de Québec
 - Ville de L'Ancienne-Lorette
 - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 - Territoire de Wendake
- Superficie : 548 km²
- Population : 579 805 habitants *
- Parc immobilier : 168 040 unités d'évaluation **
- Valeur foncière du parc immobilier : 73,2 milliards **

* Estimation de la population des municipalités du Québec de 15 000 habitants et plus au 1^{er} juillet des années 1996, 2001 et 2006 et 2011 à 2015, Institut de la statistique du Québec.

** Sommaire du rôle triennal d'évaluation 2016-2017-2018 de l'agglomération de Québec

Source : stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm, carte interactive de la Ville de Québec, version allégée



RESSOURCES HUMAINES

» PERSONNEL

Personnel	2012	2013	2014	2015
Cadres, formateurs et personnel civil	53*	53*	54	59
Préventionnistes *	3	3	3	3
Pompiers	409*	409*	408	408
Total	465	465	465	470

Source : SPCIQ

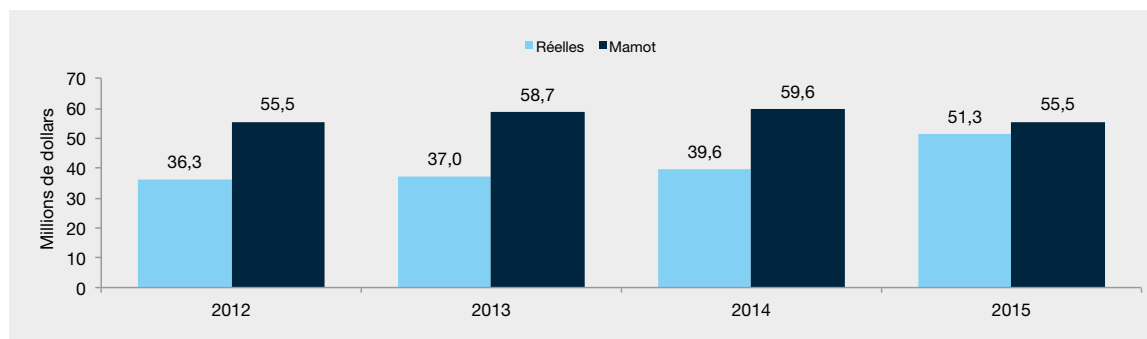
* Cela inclut deux employés prêtés au Service de la gestion des équipements motorisés.

RESSOURCES FINANCIÈRES

» BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses budgétaires pour le SPCIQ s'élèvent à 51,3 M\$ pour 2015, ce qui est équivalent à 3,8 % du total des dépenses affichées par la Ville de Québec. Ce montant est porté à 55,4 M\$ si l'on tient compte de tous les investissements réalisés par d'autres services de la Ville de Québec (exemples : gestion des immeubles, achats de véhicules, entretien de véhicules, etc.).

Allocations en sécurité incendie 2012 - 2015



Source : SPCIQ et Service des finances de la Ville de Québec

MAMOT : Comprend les coûts de fonctionnement ainsi que les dépenses reliées à la sécurité incendie, mais réalisées par d'autres services de la Ville de Québec



► SOUTIEN LOGISTIQUE AUX OPÉRATIONS | QUARTIER-MAÎTRE

Le Secteur soutien logistique aux opérations | Quartier-maître a comme mandat de fournir aux employés du SPCIQ les équipements et fournitures nécessaires à leurs opérations en utilisant des moyens novateurs permettant d'optimiser les délais, la qualité et les coûts et de soutenir la santé et la sécurité au travail.

VÉHICULES D'INTERVENTION

» NOUVELLES ACQUISITIONS ET MISES EN SERVICE

- Mise en service d'un camion conçu pour les interventions en matières dangereuses (caserne 13).
- Acquisition de trois camions pompes-échelles de 100 pieds (casernes 6, 8 et 10).

» VÉRIFICATIONS ANNUELLES²

Tous les véhicules d'intervention sont soumis au programme annuel d'entretien et de vérification. Les camions sont conformes aux exigences établies par le ministère de la Sécurité publique³.

ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES⁴



» INSPECTIONS D'HABITS DE COMBAT DE POMPIERS⁵

Les habits de combat de pompiers (pantalons et manteaux) sont rigoureusement inspectés annuellement et ce, tout en tenant compte des critères établis par le comité paritaire en santé et sécurité au travail.

» ESSAIS ANNUELS DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE⁶ (APRIA)

Tous les APRIA font annuellement l'objet de tests dont celui visant à assurer l'étanchéité des parties faciales. Ainsi, tous ces dispositifs de protection sont conformes aux normes.

» ESSAIS ANNUELS DE POMPES PORTATIVES⁷

À l'instar des appareils respiratoires, les pompes portatives subissent elles aussi des essais annuels. Toutes les pompes respectent les normes en vigueur.

² Les véhicules sont soumis à des procédures d'entretien et de vérifications mécaniques obligatoires définies dans le Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers.

³ Ministère de la Sécurité publique, Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention (mise à jour juin 2013).

⁴ Données provenant du Secteur soutien logistique aux opérations du SPCIQ.

⁵ CAN/CGSB-155, 1-2001, Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes destinés aux sapeurs pompiers, NFPA 1971, Standard on Protective Ensemble for Structural Fire Fighting and Proximity Fire Fighting.

⁶ NFPA 1981, Standard on Open-Circuit Self Contained Breathing Apparatus for Fire Service.

⁷ Les essais annuels servent à vérifier le rendement attendu de l'unité; suivre la performance de la pompe au fil du temps; réduire les risques de bris mécaniques; déceler les signes d'usure et prévoir l'entretien.

FEUX DE PRÉEMPTION






Les feux de préemption permettent de contrôler les feux de circulation à partir du véhicule d'urgence afin de faciliter le passage en priorité de ceux-ci lors d'appels d'urgence.

En 2015, le Bureau du transport de la Ville de Québec en a fait l'installation⁸ sur 11 intersections. Alors, plus de la moitié des intersections existantes sur le territoire de Québec sont munies de ce dispositif.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

» IDENTIFICATION DES BORNES D'INCENDIE

La Ville s'inspire de la norme *NFPA 291*⁹ pour identifier ses bornes d'incendie. En fait, les bornes sont peintes en fonction de leur débit et de leur réseau d'alimentation en eau. De plus, chaque borne est accompagnée d'un panneau indicateur érigé à côté de celle-ci.

Plus de 1 500 USGPM		
Entre 1 000 et 1 499 USGPM		
Entre 500 et 999 USGPM		
Moins de 500 USGPM		

Les renseignements contenus sur les panneaux favorisent l'efficacité de l'intervention car ils permettent aux pompiers de connaître rapidement le débit d'eau (gallons US par minute) que la borne fournit.

» INSTALLATION ET ENTRETIEN DES BORNES D'INCENDIE

La Ville de Québec fait annuellement des simulations hydrauliques par ordinateur pour vérifier le débit et la pression des bornes d'incendie. De même, l'installation, l'inspection, l'entretien et la pose des panneaux d'identification sont sous la responsabilité des six divisions des Travaux publics des arrondissements. Les bornes d'incendie des villes de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi que celles situées sur territoire de Wendake demeurent sous la responsabilité de l'agglomération.

Arrondissements	Nombre de bornes publiques	% de bornes simulées (simulation débit et pression)	% de bornes identifiées selon la norme NFPA 291	% de bornes inspectées
La Cité-Limoilou	2 249	95 %	65 %	99 %
Les Rivières	2 353	96 %	98 %	99 %
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	2 919	98 %	90 %	99 %
Charlesbourg	2 200	99 %	75 %	99 %
Beauport	2 348	98 %	96 %	99 %
La Haute-Saint-Charles	2 545	99 %	80 %	99 %

Source : Service des travaux publics de la Ville de Québec à partir de la banque de données corporatives de la Ville de Québec et le système informatique de simulation hydraulique.

Note : Les données des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi que celles du territoire de Wendake ne sont pas disponibles.

⁸ Données fournies par le Bureau du transport.

⁹ NFPA291 « Pratique recommandée pour les essais et les identifications des bornes d'incendie ». National Fire Protection Association (NFPA) est un organisme américain dont le mandat est de développer des normes pour la prévention des incendies, les installations électriques et la sécurité des bâtiments.

➤ OPÉRATIONS



STATISTIQUES D'APPELS ET INTERVENTIONS

À des fins de compilation, les « appels » sont présentés comme ils ont été reçus et identifiés par la centrale 911, c'est-à-dire en fonction de leur nature initiale. Par la suite, les « interventions » des pompiers sur les lieux d'un incendie sont présentées en fonction du code de nature attribué par l'officier pompier car c'est ce dernier code qui identifie de façon définitive la nature réelle de l'événement.

» APPELS REÇUS

Au total, 10 488 appels ont été reçus par la centrale 911 durant l'année 2015 (appels tous types, y compris les appels doublons ou annulés), ce qui représente une réduction de 7 % par rapport à l'année 2014. Ces résultats sont aussi inférieurs au nombre d'appels reçus au cours des années précédentes. En général, 4 appels sur 10 sont des alarmes incendies.

» NOMBRE ET NATURES DES APPELS REÇUS AU 911

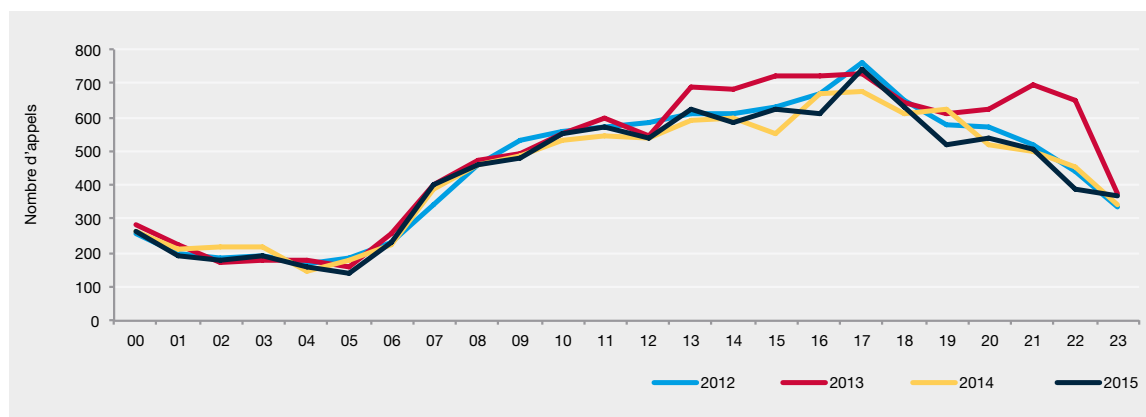
Nature initiale des appels	2012	2013	2014	2015
Alarme incendie	4 421	4 726	4 525	4 581
Vérification incendie	1 703	1 712	1 523	1 592
Accident de la route	1 083	1 151	1 145	1 413
Incendie (première alarme)	883	789	877	894
Danger électrique	700	759	632	530
Dégât d'eau	269	711	300	231
Vérification matières dangereuses	334	350	322	303
Structure dangereuse	231	293	245	78
Feu de rebuts	271	229	197	122
Feu de véhicule	190	197	173	164
Assistance police	159	154	115	120
Sauvetage ascenseur	76	101	111	92
Feu d'herbes	122	114	77	54
Mâchoire	85	94	85	54
Assistance aux ambulanciers	83	70	52	63
Assistance	57	52	65	60
Fuite extérieure	45	51	42	32
Feu de broussailles	41	36	17	24
Intervention sauvetage nautique	24	25	26	26
Avion en difficulté	24	23	10	22
Intervention matières dangereuses niveau 1	18	12	7	10
Sauvetage GRIMPE	12	5	8	13
Fuite intérieure	6	7	3	2
Espace clos	4	2	1	5
Objet suspect	1	1	1	2
Assistance nautique				1
Écrasement d'avion		1		
Total général	10 842	11 665	10 559	10 488

Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO). La nature initiale des appels est un standard reconnu.

» APPELS SELON LES HEURES

En général, le nombre d'appels monte en flèche à partir de 7 h et s'intensifie entre 16 h et 19 h car les appels pour alarmes incendies, vérifications incendies, accidents de la route et incendies sont plus nombreux en fin de journée.

Appels tous types (code initial) selon les heures de la journée



» APPELS SELON LES SECTEURS DES CASERNES

Casernes	2012	2013	2014	2015
1	734	832	844	891
2	1 273	1 359	1 176	1 137
3	898	908	814	764
4	980	1 120	1 034	938
5	553	592	500	489
6	764	870	803	742
7	732	752	635	697
8	675	703	662	675
9	1 079	1 224	1 151	1 213
10	650	681	493	503
11	221	233	204	210
12	454	513	438	393
13	406	498	519	513
15	511	503	435	530
16	547	541	511	481
17	365	336	340	312
Total général	10 842	11 665	10 559	10 488

Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

INTERVENTIONS INCENDIE (TOUS TYPES)

En 2015, on a répertorié 696 interventions incendie dont un peu plus de 60 % impliquaient des bâtiments. Notons que les interventions pour les incendies de bâtiments sont à la baisse depuis 2010 (± 10 % par année), et ce, malgré l'augmentation de 4 % de la population¹⁰ et une hausse de 3 % au nombre d'unités d'évaluation inscrites au rôle¹¹.

Nature de l'intervention	2012	2013	2014	2015
Incendie (première alarme)	671	524	478	428
Feu de rebuts	269	225	221	136
Feu de véhicule	159	168	157	88
Feu d'herbes	116	105	79	30
Feu de broussailles	36	37	10	12
Feu sur une autoroute				2
Intervention feux de forêt	1			
Total général	1 252	1 059	945	696

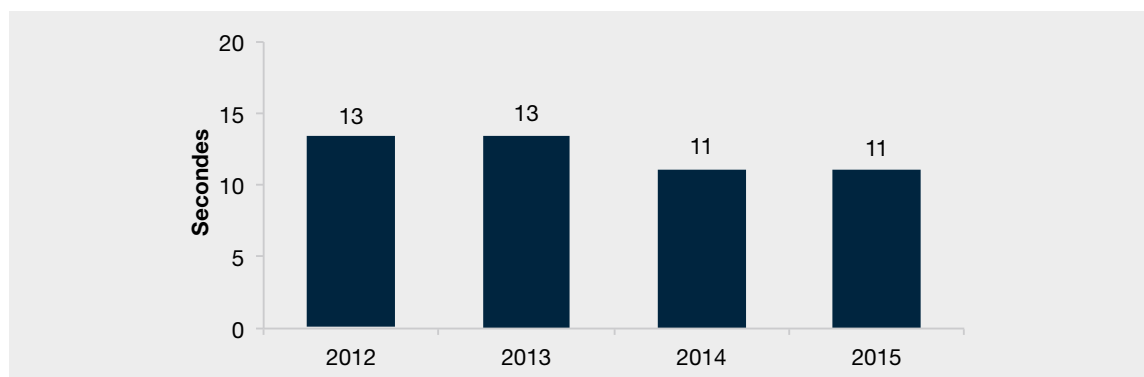
Source : Rapports d'intervention incendie complétés par les officiers des caserne (appels annulés non compris).

TEMPS DE TRAITEMENT DES APPELS

Pour 2015, on affiche un temps moyen de traitement des appels de 11 secondes (temps écoulé entre la prise de l'appel par la centrale 911 et la répartition de celui-ci au SPCIQ).

Ce résultat est inférieur au temps maximum établi par la norme provinciale (soit 60 secondes)¹². De plus, la centrale 911 est conforme aux exigences de qualité en vertu de la Loi sur la sécurité civile¹³.

Temps moyen de traitement des appels 2012-2015



Source : Centrale 911 - Ville de Québec

Note : Pour 2012 et 2013 : les appels associés aux conditions climatiques exceptionnelles (exemple : la tempête Irène en 2011, les inondations de mars 2013, etc.) ne sont pas inclus dans le calcul pour ne pas biaiser les résultats.

¹⁰ Variation de la population selon les données du recensement 2011 et l'estimation de la population pour 2015.

¹¹ Comparatif effectué entre le rôle d'évaluation foncière 2013-2015 et le rôle d'évaluation foncière 2016-2018.

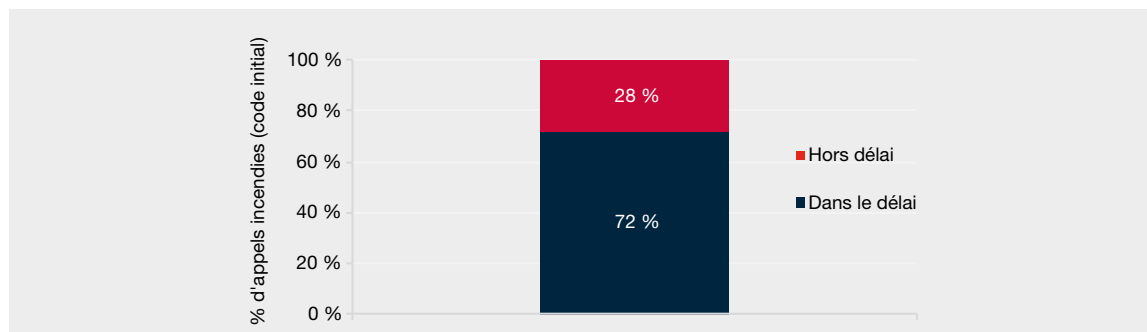
¹² Selon le Décret 1042-2010, le temps de traitement moyen des appels filaires transitant par le Service public d'appels d'urgence et acheminés par le centre d'urgence 9-1-1 à un centre secondaire d'appels d'urgence doit être d'au plus 60 secondes.

¹³ Le ministère de la Sécurité publique a délivré en 2012 une attestation de conformité pour la centrale 911 de la Ville de Québec.

FORCE INITIALE

En 2015, 72% des appels nécessitant le déploiement de la force initiale ont été effectués à l'intérieur du délai prévu au schéma de couverture de risques (temps écoulé entre la prise de l'alerte par le SPCIQ et l'arrivée d'au moins 4 pompiers sur le lieu de l'événement).

Force initiale : Déploiement d'un minimum de 4 pompiers sur les lieux de l'incendie pour effectuer une attaque à l'intérieur du bâtiment et procéder à des possibles opérations de sauvetage.

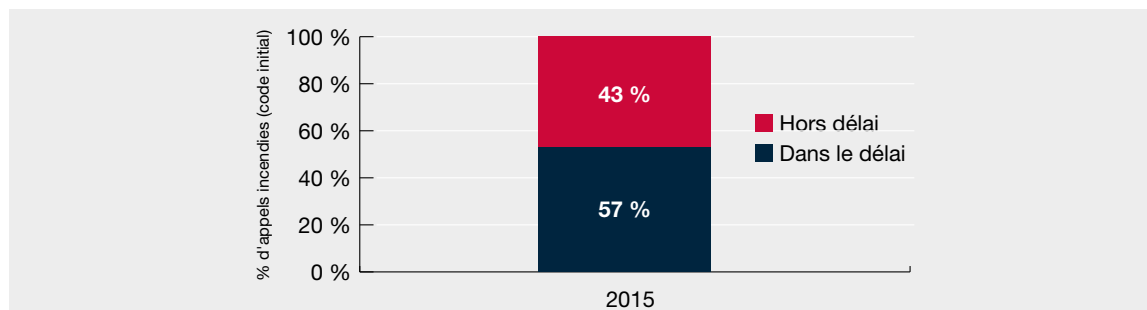


FORCE DE FRAPPE – BÂTIMENTS À RISQUE FAIBLE¹⁴

La force de frappe pour les bâtiments à risque faible représente le déploiement d'au moins 10 pompiers sur les lieux d'un incendie. Ces pompiers ont comme mission d'effectuer des opérations de sauvetage et d'extinction. Le temps moyen d'arrivée de ces 10 pompiers est de 11 minutes.

Pour ce qui est des délais établis au *Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017*, 57 % des déploiements de la force de frappe ont été effectués dans les délais prévus. Il faut noter que ces résultats ont été obtenus à partir de systèmes désuets qui sont alimentés par des saisies manuelles (Exemple : boîte de statut de véhicules d'intervention). Une marge d'erreur est à prévoir en raison de la non-disponibilité ou le manque de précision de certaines données.

Pourcentage d'appels incendie (code initial) selon temps de réponse - force de frappe - Risques faibles



Sources : Répartition assistée par l'ordinateur (RAO); Rapport d'intervention incendie; Carte M-5a (force initiale) et la carte M-25a (force de frappe) du Schéma de couverture; localisation géospatiale des adresses associées aux appels dont le code initial est INCEND.

Note : Les données ci-dessus ne sont présentées qu'à titre indicatif car celles-ci ont été obtenues à partir de systèmes désuets alimentées par des saisies manuelles (Exemple : boîte de statut de véhicules d'intervention). Il faut donc prévoir une certaine marge d'erreur en raison de la non-disponibilité ou le manque de précision de certaines données.

¹⁴ Les orientations ministérielles en matière de sécurité incendie visent essentiellement les bâtiments à risques faibles (bâtiments résidentiels détachés de moins de 3 logements ou moins de 3 étages). Ministère de la Sécurité publique du Québec, Orientations du ministre de la sécurité publique en matière de sécurité incendie, Québec, mai 2001, p. 43

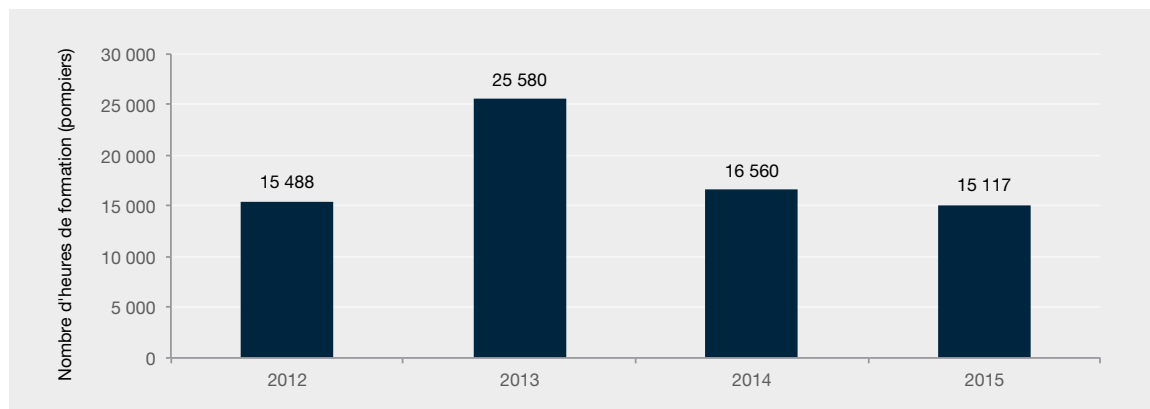


FORMATION

FORMATION RÉGULIÈRE

La Division de la formation, recherche et développement (DFRD) du SPCIQ a le mandat de développer et d'octroyer de la formation ainsi que de concevoir et diffuser divers outils destinés à l'entraînement en caserne. En 2015, la DFRD a dispensé plus de 15 000 heures de formation (heures/personnes).

Heures de formation 2012 - 2015



Source : Division de la formation, recherche et développement (DFRD)

Note : Incluant la formation initiale et la formation continue

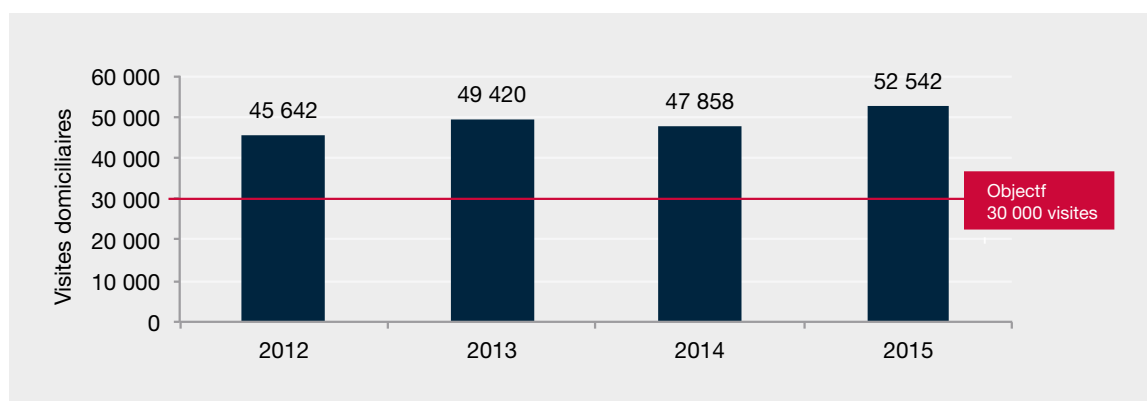
PRÉVENTION - DIVISION AUX OPÉRATIONS

» VISITES DE PRÉVENTION DOMICILIAIRES

En 2015, les pompiers ont réalisé un peu plus de 52 500 visites de prévention domiciliaires dans des bâtiments à risques faibles et moyens (exemple : immeubles résidentiels de 4 étages et moins), soit 10 % de plus par rapport à l'année précédente et 75 % supérieur à l'objectif proposé au Schéma de couverture de risques en incendie (30 000 visites).

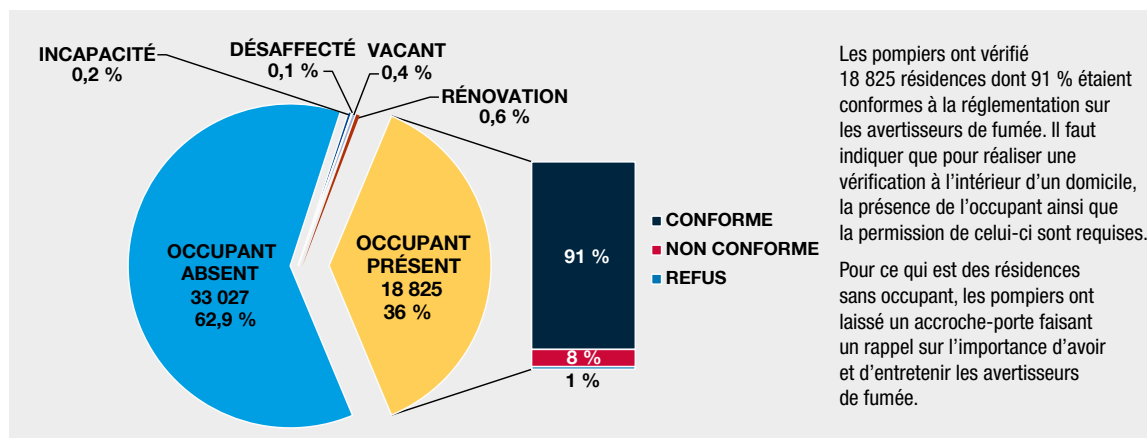
La période des visites se déroule du 1^{er} mai au 31 octobre. Lors de ces visites, les pompiers vérifient notamment la présence, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée sur chaque étage ainsi que dans les lieux communs¹⁵.

Visites domiciliaires 2012 - 2015



Source :
 Pour 2011-2012 : Compilation des annexes 5 du Guide de prévention domiciliaire.
 Pour 2013-2014 : Module prévention – logiciel Target

Résultats des visites de prévention domiciliaires 2015

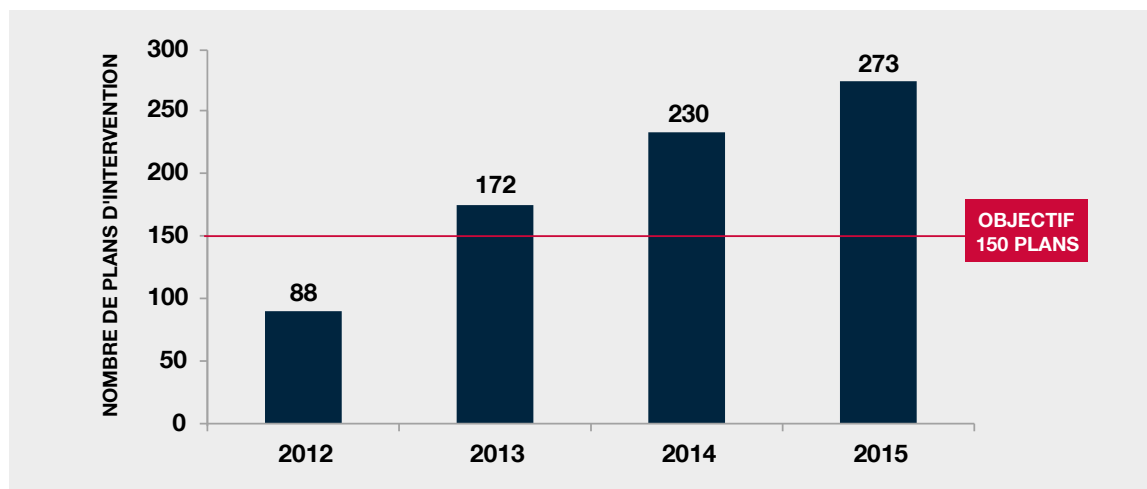


¹⁵ Pour en savoir plus: www.ville.quebec.qc.ca/incendie/programmes_prevention/visites.aspx

PLANS D'INTERVENTION INCENDIE¹⁶

Les pompiers ont fait 273 plans d'intervention en 2015 (nouveaux plans et plans mis à jour), soit 43 plans de plus qu'en 2014 et 123 plans de plus que l'objectif prévu Schéma de couverture de risques (150 plans par année).

Plans d'intervention 2012 - 2015



Source : SPCIQ – Plans d'intervention



¹⁶ Le plan d'intervention répertorie des informations sur le bâtiment pouvant améliorer l'efficacité de l'intervention. En effet, il sert à planifier les interventions et à se préparer lors des séances d'entraînement afin de faciliter l'intervention lors d'un éventuel incendie dans le bâtiment. Pour la réalisation des plans, le SPCIQ s'inspire de la norme NFPA 1620 « *Recommended practice for pre-incident planning* »

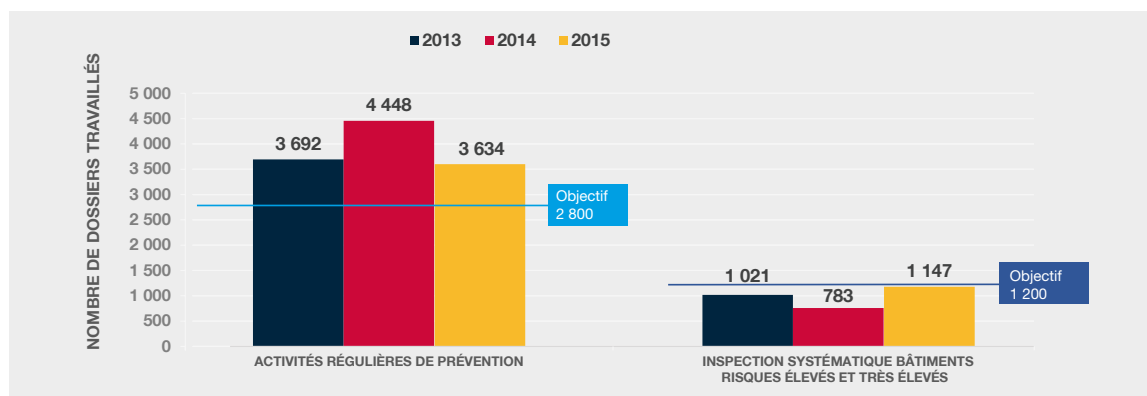
PRÉVENTION - ARRONDISSEMENTS

» LES INSPECTIONS SYSTÉMATIQUES ET LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE PRÉVENTION

En 2015, les préventionnistes des arrondissements de la Ville¹⁷ ont traité 1 147 dossiers d'inspections systématiques¹⁸. Ce résultat est près de l'objectif annuel prévu au Schéma de couverture de risques (1 200 inspections).

Les préventionnistes ont également traité 3 634 dossiers de prévention régulière¹⁹, soit 30 % au-delà de l'objectif établi au Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017 (2 800 dossiers).

Dossiers de prévention travaillés



Source : Système informatique PVQ

Note : Depuis 2013, la source et la méthode de compilation des données ont été modifiées afin de se conformer aux nouveaux codes d'activités utilisés dans le système informatique. La compilation se fait maintenant en fonction de la date du dernier statut du dossier. Il n'est compilé que le nombre de dossiers fermés durant l'année en plus du nombre de dossiers actifs (non fermés) dont le dernier statut date de l'année courante. C'est pour cette raison que les données présentées ci-dessus ne sont pas comparables aux données des années précédentes.



¹⁷ Afin de décentraliser les activités de prévention, 15 préventionnistes ont été réaffectés dans les six arrondissements de la Ville de Québec en décembre 2010.

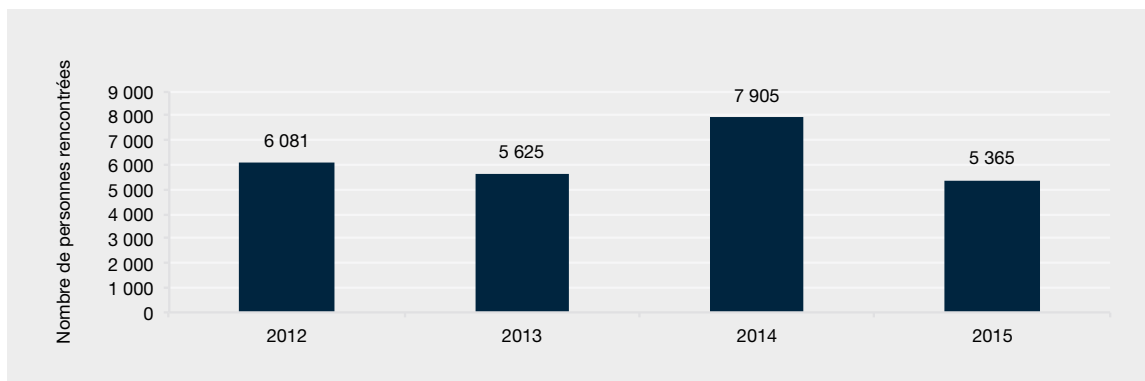
¹⁸ Inspections systématiques : inspections des bâtiments à risques élevés et très élevés (ex. : immeubles de 9 logements ou plus, hôtels, etc.) dans le cadre d'un programme ciblé où chaque bâtiment est inspecté à tour de rôle. L'inspection comporte une visite complète du bâtiment, une mise aux normes (si applicable), une vérification complète de tous les systèmes ainsi qu'une vérification minutieuse de tous les rapports de spécialistes exigés par les normes de conformité des systèmes de protection incendie.

¹⁹ Activités régulières de prévention: tout autre type d'activité ou d'inspection réalisée par les préventionnistes ne faisant pas partie des inspections systématiques. Exemples : plaintes de citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

ÉDUCATION DU PUBLIC

Les préventionnistes ont travaillé sur plus de 160 activités d'éducation du public en 2015, ce qui a permis de rencontrer plus de 5 300 personnes dont la plupart sont des élèves de 2^e année (41 %) et des personnes âgées (20 %).

Clientèles rencontrées * 2012 - 2015



Source : Compilation faite par les divisions de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec (2012);
Système informatique PVQ – Ville de Québec (2013-2015)

* Sans compter les personnes rejointes lors d'événements de quartier.

PRÉVENTION – AUTRES

» PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LA DÉMOLITION DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES (HANGARS)

Le but de ce programme est de réduire les sources de propagation des incendies.

La Ville de Québec offre des subventions pour les travaux de démolition des bâtiments accessoires ainsi que le réaménagement d'une aire libre ou d'une issue de secours.

Pour en savoir plus : www.ville.quebec.qc.ca/incendie/programmes_prevention/demolition.aspx

En 2015, la Ville de Québec a reçu 14 nouvelles demandes de subvention et a déboursé un peu plus de 66 000 \$, ce qui fait un total de 269 357 \$ de subvention depuis le début du programme en 2009²⁰.

²⁰ Le programme de démolition a été instauré en 2009 dans le cadre de l'adoption du Schéma de couverture de risques en incendie et celui-ci est administré par le Service du développement économique et des grands projets de la Ville de Québec.

A firefighter in full protective gear, including a helmet with a visor and a jacket with reflective stripes, is crouching in a dark, damaged interior space. The walls are charred and crumbling. In the foreground, a firefighter's tool bag is open, showing various tools like a hammer and pry bars. The overall scene is dimly lit, with a blue tint, suggesting a post-fire investigation or search for evidence.

➤ CAUSES ET CIRCONSTANCES DES INCENDIES

LE COMMISSARIAT DES INCENDIES

Le Commissariat des incendies est une entité qui relève de la Direction générale adjointe, Qualité de vie urbaine de la Ville de Québec et a pour mission de déterminer le point d'origine, les causes probables et les circonstances de tout incendie ou toute autre explosion et d'examiner les causes et les circonstances lorsque celles-ci ont eu lieu avec d'autres sinistres.

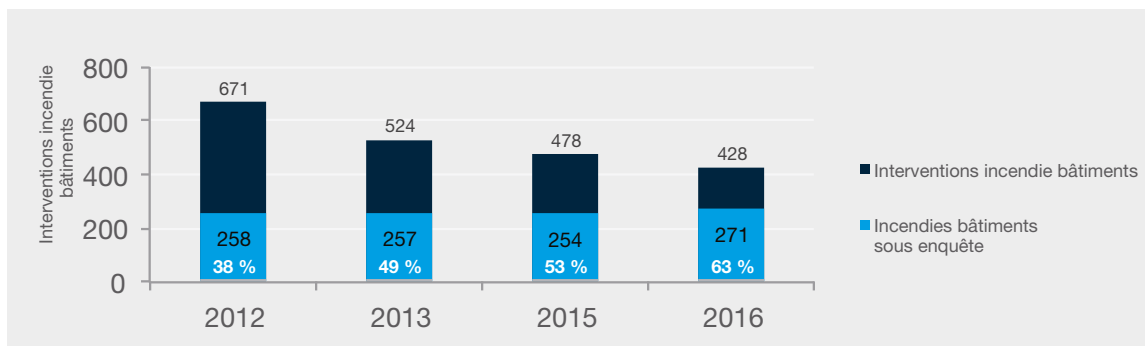
Les investigateurs sont demandés sur les lieux de l'intervention dans les cas suivants :

- Lors d'un incendie avec dommage à un bâtiment (incluant les incendies de véhicule à l'extérieur).
- Lors d'un incendie avec une origine douteuse ou criminelle.
- Lorsqu'il y a blessure grave, perte de vie due à un incendie ou un suicide par le feu.
- À la demande du responsable des opérations.

DOSSIERS D'ENQUÊTE

Le Commissariat a ouvert 312 dossiers d'enquête en 2015. De ce nombre, près de 87 % impliquaient des incendies de bâtiment. Il faut noter que le nombre d'interventions pour les incendies de bâtiment est en diminution. Par contre, le nombre d'enquêtes pour ce type d'incendie se maintient au-delà de 250 dossiers. En effet, 63 % des incendies de bâtiment ont fait l'objet d'une enquête en 2015.

Interventions incendie bâtiments



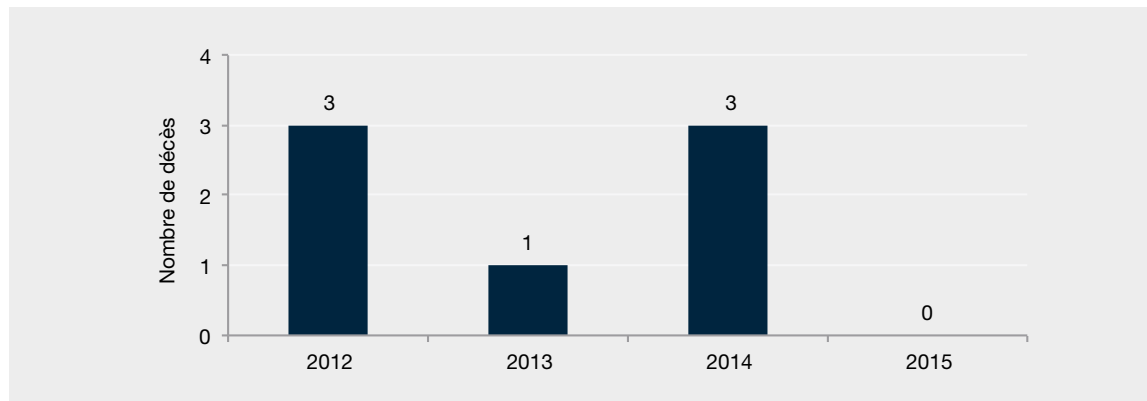
Source : Rapports d'intervention incendie, Commissariat des incendies de la Ville de Québec



PERTES DE VIE

Aucun décès à déplorer en 2015.

Évolution des décès

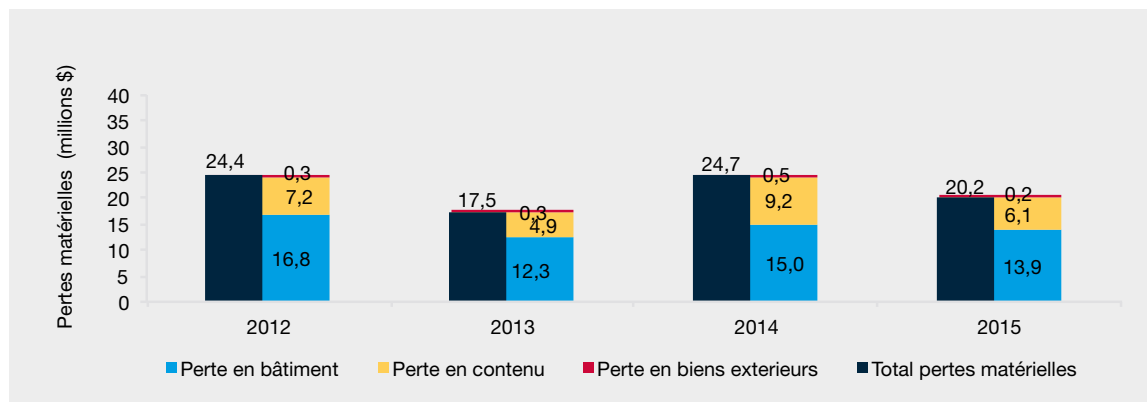


Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec

PERTES MATÉRIELLES²¹

En 2015, le Commissariat des incendies a répertorié des pertes totalisant 20.2 M\$ dont près de 70 % correspondent à des dommages dans la structure des bâtiments. En général, plus de la moitié des pertes totales sont causées par des incendies de bâtiment à usage résidentiel.

Évolution des pertes matérielles totales 2012-2015



Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec

²¹ Les pertes matérielles totales comprennent les pertes matérielles en bâtiment, en contenu et en biens extérieurs. Elles ne sont présentées qu'à titre indicatif, car elles sont exprimées en dollars courants. En plus, les chiffres présentés ne devraient pas servir pour se comparer avec d'autres villes du Québec ou du Canada car ces dernières font face à des réalités différentes, notamment en ce qui concerne leurs valeurs immobilières, leurs marchés de services d'assurances ainsi que leurs méthodes d'évaluation et de compilation de leurs pertes matérielles en incendie. La comparaison entre les pertes matérielles en bâtiment par rapport à la valeur foncière s'avère plus pertinente car le calcul est fait sur une même base de comparaison.

ÉVALUATION FONCIÈRE DES BÂTIMENTS TOUCHÉS

Le nombre de bâtiments dont la structure a été affectée par le feu s'élève à 255. La valeur foncière de ces bâtiments est estimée à environ 1,2 milliards de dollars²². Les dommages matériels en bâtiment représenteraient 1,1 % de cette valeur foncière, soit 13,8 M\$.

Pertes matérielles en bâtiment par rapport à l'évaluation foncière

Années	Nombre d'incendies pertes en bâtiment (structure)	Pertes (\$) en bâtiment (structure)	Valeur foncière (\$) des bâtiments (touchés)	% pertes en bâtiment par rapport à la valeur foncière des bâtiments (touchés)
2012	288	16 839 150	563 443 341	3,0%
2013	250	12 299 250	351 331 500	3,5%
2014	259	15 024 150	1 159 913 750	1,3%
2015	255	13 892 813	1 223 616 600	1,1%

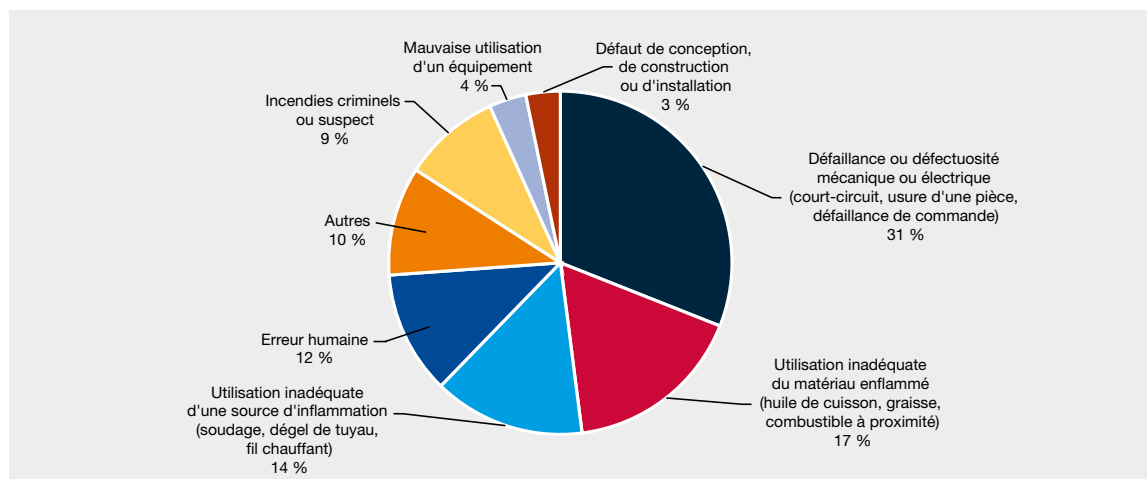
STATISTIQUES D'INTERVENTION INCENDIE DE BÂTIMENT

» LES USAGES DES BÂTIMENTS ET LES NIVEAUX DE RISQUES INCENDIE

Plus de 70 % des interventions incendie de bâtiment se produisent dans le secteur résidentiel.

» CAUSES

En 2015, trois incendies sur dix ont été causés par une défaillance ou une défectuosité mécanique ou électrique ou électrique.



Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec, Rapports d'intervention incendie.

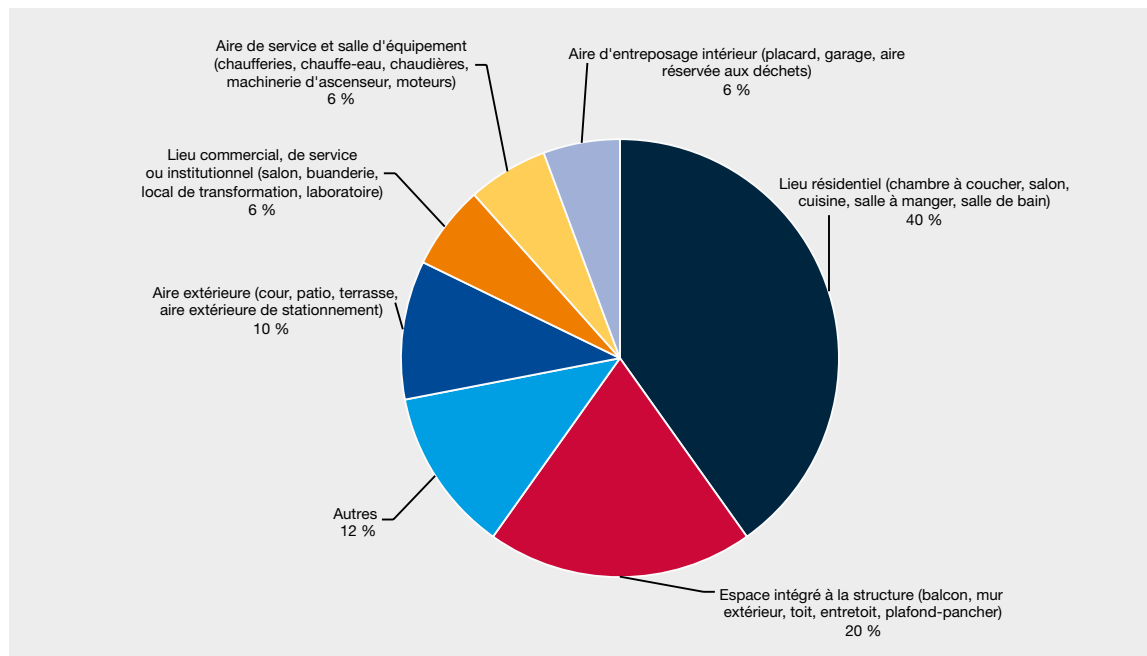
Note : La classification des causes et des lieux d'origine est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.

²² La valeur foncière des bâtiments situés sur le territoire de Wendake n'est pas comprise dans le calcul puisqu'elle n'est pas répertoriée dans le système foncier de la Ville de Québec.

» LIEU D'ORIGINE

En 2015, 4 incendies sur 10 ont débuté soit dans la cuisine, dans la chambre à coucher ou dans la salle de bain.

Répartition selon les lieux d'origine - 2015



Source : Commissariat des incendies de la Ville de Québec, Rapport d'intervention incendie

Note : La classification des causes et des lieux d'origine est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique



➤ COMMUNICATIONS ET MÉDIAS



MÉDIAS

Le Secteur communications, médias et éducation du public (CMEP) assure une réponse aux médias 24 heures/7jours. Il a pour mission de développer des communications internes et externes avec les médias et le public.

Les membres de cette équipe alimentent le compte twitter @SPCIQ afin de donner des informations sur les interventions ou prodiguer des conseils de sécurité incendie. Au total, plus de 400 tweets ont été publiés en 2015.

Les relationnistes ont également effectué 111 déplacements sur diverses interventions : incendie, fuite de gaz, sauvetage technique, matières dangereuses, etc. Autant de lignes de presse ont suivi ces déplacements.

SITE INTERNET

Le site Internet de la Ville de Québec, onglet incendie, est mis à jour régulièrement, notamment la section conseils de sécurité. En 2015, ce site a été consulté 52 840 fois par 40 444 visiteurs uniques situés dans différents pays dont le Canada, les États-Unis et plusieurs pays de la francophonie (la France, la Belgique et l'Algérie).

ville.quebec.qc.ca/incendie



CÉRÉMONIE DE REMISE DE LA MÉDAILLE DES POMPIERS POUR SERVICES DISTINGUÉS ET CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION, DE REMISES DE GRADES, CITATIONS D'HONNEUR ET HOMMAGE AUX POMPIERS RETRAITÉS



Le 27 mai 2015, lors d'une cérémonie, 31 récipiendaires se sont vus remettre par l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, la Médaille des pompiers pour services distingués.

Le 19 novembre 2015, une cérémonie d'assermentation, de remises de grades, de citations d'honneur et d'hommage aux pompiers retraités s'est déroulée au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel. Lors de la cérémonie, le directeur du SPCIQ a procédé à l'assermentation des recrues-pompiers, à la remise de grades aux nouveaux lieutenants, aux chefs aux opérations et aux chefs de peloton. Également, les retraités du SPCIQ ainsi que les bénévoles du Comité de l'Arbre de Noël des Pompiers de Québec ont été honorés.

SOUTIEN AUX ARRONDISSEMENTS

Afin de respecter les engagements prévus au Schéma de couverture de risques, le Secteur communications, médias et éducation du public (CMEP) encadre et apporte un soutien continu aux divisions de la gestion du territoire des arrondissements en matière de prévention, d'éducation du public et de réglementation. Voici quelques activités :

- Distribution d'outils promotionnels et éducatifs aux préventionnistes pour leurs activités d'éducation du public dont une partie a été remise à la population durant la Semaine de la prévention des incendies.
- Planification et diffusion de séances de formation aux préventionnistes ainsi qu'à leurs gestionnaires.
- Diffusion aux divisions de la gestion du territoire d'outils d'aide à la planification d'activités de prévention reliés aux exigences du Schéma de couverture de risques en incendie.

ÉDUCATION DU PUBLIC



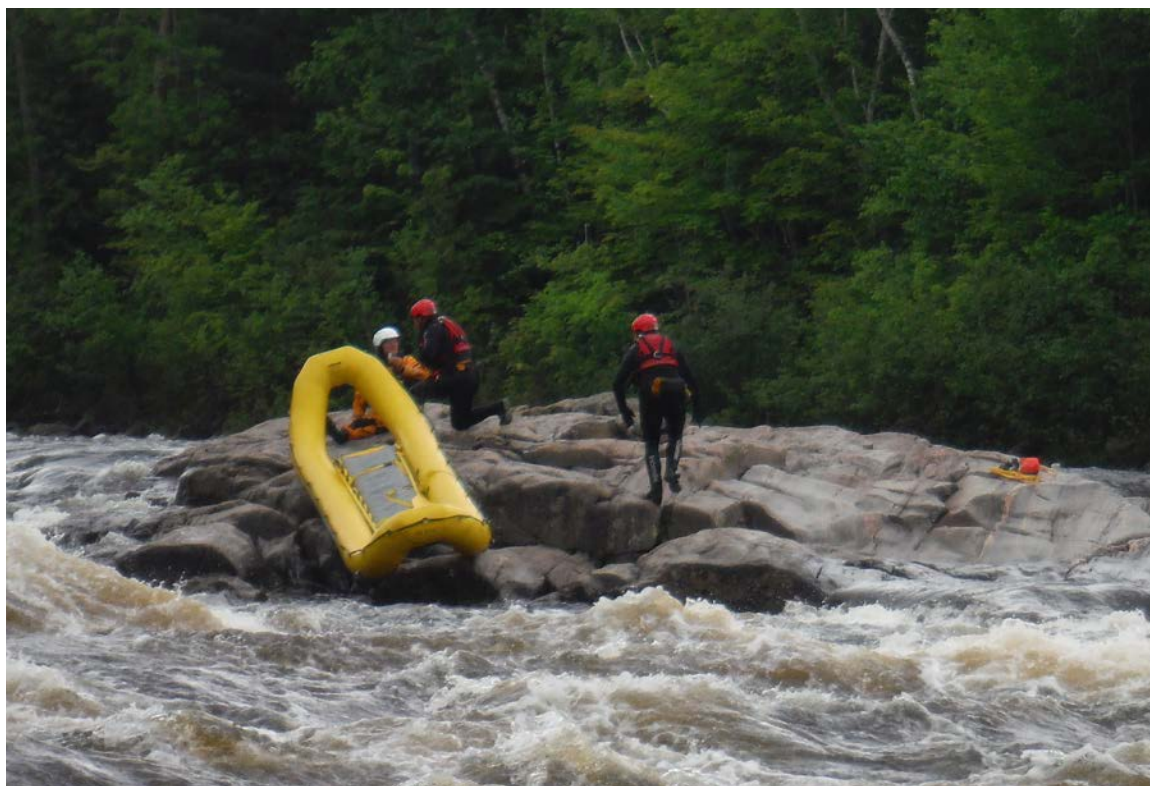
Depuis 5 ans, le secteur CMEP est présent au Salon Expo Habitat où plus de 45 000 personnes ont franchi les portes en 2015. Plusieurs d'entre elles se sont arrêtées au kiosque d'information du SPCIQ.

De plus, 12 800 cahiers d'activités sur la prévention des incendies ainsi que 4 800 camions de pompiers en carton destinés aux enfants ont été remis en caserne.



ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Le Secteur communication, médias et éducation du public collabore étroitement avec le Bureau du développement touristique et des grands événements afin de planifier les mesures d'urgence, s'assurer de la sécurité des lieux et des citoyens lors de la tenue d'événements spéciaux. En 2015, il a participé à plus de 60 réunions de coordination.



➤ PARTENAIRES



WWW.SSIQ.CA

www.ssiq.ca est un organisme à but non lucratif, partenaire du SPCIQ, dont la mission est de mettre en valeur le travail des femmes et des hommes qui composent les effectifs du SPCIQ. Ses bénévoles couvrent, via son site Internet, tous les aspects du SPCIQ tant au niveau de ses ressources humaines que matérielles.



CLUB APPEL 99

Le Club Appel 99 est un important partenaire du SPCIQ. Ses membres bénévoles collaborent activement avec le Secteur soutien logistique aux opérations afin d'offrir aux pompiers le service de cantine (unité 1299) lors d'interventions d'envergure. En 2015, le Club a participé à 37 interventions pour un total de 543 heures de service.



L'ARBRE DE NOËL DES POMPIERS DE LA VILLE DE QUÉBEC

L'Arbre de Noël des pompiers de la Ville de Québec est un organisme formé de pompiers et pompières bénévoles qui contribuent volontairement au financement pour l'achat et la distribution de cadeaux destinés aux enfants défavorisés. Plus de 23 000 \$ en jouets ont été remis aux enfants en 2015.



LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge constitue également un important partenaire du SPCIQ car ses bénévoles interviennent régulièrement, lors de sinistres, afin de prendre en charge les victimes en leur offrant différents services d'urgence, dont l'hébergement, la nourriture et des vêtements pendant les trois premiers jours suivant l'événement.



➤ BILAN



PLAN DE MISE EN ŒUVRE

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES 2012 - 2017



PRÉVENTION

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
1	Poursuivre l'amélioration du processus de traitement des renseignements et des plaintes.	Continu	Réalisé	Le SPCIQ a clarifié avec le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) le rôle de chacun lors du processus de traitement des plaintes au sujet de la fausse représentation. Afin de simplifier le travail des préposés de la centrale 911 et des préventionnistes, le SPCIQ a établi une procédure pour les exercices d'évacuation. Un nouveau système informatique pour le traitement des plaintes est présentement en développement et sera mis en place en 2016.
2	Décentraliser les effectifs de préventionnistes dans les arrondissements.	2010 - 2011	Réalisé	
3	Conserver et développer une équipe de 4 personnes pour le maintien et la coordination du Programme d'éducation du public et des relations avec les médias.	2010 - 2011	Réalisé	
4	Élaborer ou utiliser des indicateurs de performance pour réaliser le suivi de la mise en œuvre du schéma.	2011 et continu	Réalisé	
5	Élaborer annuellement un rapport d'activités, tel que requis à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et le transmettre au MSP.	2011 et continu	Réalisé	Le rapport annuel d'activités doit faire l'objet d'une résolution par le conseil d'agglomération de Québec.

²³ Note :

- Le Schéma de couverture de risques en incendie 2012–2017 de l'agglomération de Québec a été attesté par le ministère de la Sécurité publique le 17 avril 2012.
- Suite à l'attestation de conformité délivrée par le ministère de la Sécurité publique, le comité exécutif de la Ville de Québec a autorisé le 9 mai 2012 (CE-2012-0754) de le soumettre au conseil d'agglomération.
- Il a été adopté par le conseil de la Ville de Québec le 22 mai 2012 (CV-2012-0451).
- Par la suite, le Schéma de couverture de risques a été adopté par le conseil d'agglomération de Québec le 23 mai 2012 (CA-2012-0211).
- L'avis public relatif à l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques en incendie 2012–2017 a été publié dans le journal « Le Soleil » le 31 mai 2012 et affiché le même jour à l'hôtel de ville de Québec (2, rue des Jardins, Québec).

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
6	Poursuivre le programme de visites de prévention domiciliaire par les pompiers et maintenir l'objectif de 30 000 visites par année pour les risques faibles et moyens, soit 150 000 en 5 ans.	Continu	Réalisé	Les pompiers ont fait 52 542 visites de prévention, soit 75 % de plus que l'objectif annuel.
7	Faire réaliser par les pompiers 150 plans d'intervention préconçus par année dans les immeubles à risques élevés et très élevés et les intégrer dans la RAO.	Continu	Réalisé	Les pompiers ont fait 273 plans d'intervention, soit 82 % de plus que l'objectif annuel.
8	Bonifier les programmes de prévention, d'inspections systématiques des risques, d'éducation du public et de promotion de la prévention, en se rapprochant des besoins des arrondissements et des villes de l'agglomération. Réalisation de 6 000 inspections systématiques de bâtiments à risques élevés et très élevés en 5 ans. Réalisation de 14 000 activités régulières de prévention en 5 ans.	Continu	En progression	<p>Les préventionnistes ont traité 1 147 dossiers d'inspections systématiques²⁴. Ce résultat est très proche de l'objectif annuel (1 200 dossiers)</p> <p>Les préventionnistes ont également traité un total de 3 634 dossiers de prévention régulière²⁵, soit 30 % de plus que l'objectif annuel (2 800).</p> <p>Le Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ travaille conjointement avec les directeurs des divisions de la gestion du territoire des arrondissements²⁶ afin d'optimiser le plan de travail pour l'année 2016.</p>
9	Poursuivre la mise en œuvre du règlement uniformisé (promotion, réalisation) en s'inspirant des recommandations formulées dans le rapport sur l'historique des interventions.	Continu	Réalisé	Le SPCIQ analyse, en collaboration avec le Service des affaires juridiques, le nouveau Code de sécurité, communément (CBCS), dans l'optique de sa possible adoption en tout ou en partie. Parallèlement à cette analyse, le SPCIQ compare les écarts dans le Règlement RVQ 1217 et le CBCS afin d'y apporter les modifications nécessaires, le cas échéant.

²⁴ Inspections systématiques : inspections faites aux bâtiments à risques élevés et très élevés dans le cadre d'un programme ciblé où chaque bâtiment est inspecté à tour de rôle. L'inspection comporte une visite complète du bâtiment, une mise aux normes (si applicable), une vérification complète de tous les systèmes ainsi qu'une vérification minutieuse de tous les rapports de spécialistes exigés par les normes de conformité des systèmes de protection incendie.

²⁵ Activités régulières de prévention: tout autre type d'activité ou d'inspection réalisée par les préventionnistes ne faisant pas partie des inspections systématiques. Ex. : plaintes de citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

²⁶ Les préventionnistes relèvent de la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement dans lequel ils sont affectés.

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
10	Poursuivre la mise en œuvre du programme de distribution gratuite d'avertisseurs de fumée (pile longue durée). Distribution de 40 000 avertisseurs par année.	2011 - 2015	Réalisé	
11	S'assurer de la mise en œuvre et de la promotion du Programme d'aide à la démolition des bâtiments accessoires par le Service du développement économique et des grands projets.	2011 - 2015	Réalisé	Le Service du développement économique et des grands projets a reçu 14 nouvelles demandes de subvention et a déboursé plus de 66 000 \$ en 2015. Depuis 2009, la Ville de Québec a déboursé plus de 260 000 \$ en subvention.
12	Développer une analyse de risques et des causes des incendies avec le Commissariat des incendies afin de cibler les interventions de prévention. Maintenir cette structure indépendante et impartiale (Commissariat des incendies) ainsi que les liens avec le coordonnateur de l'éducation du public et des relations avec les médias afin d'arrimer les programmes de prévention avec l'analyse des causes et des risques.	Annuel et continu	Réalisé	Principales causes : Défaillance ou défektivité mécanique ou électrique : 31 % Utilisation inadéquate des matériaux enflammés (huile de cuisson, graisse, combustible à proximité) : 17 %
13	S'assurer de l'intégration des catégories de risques dans l'outil informatique de la Ville de Québec afin d'améliorer la gestion de l'information reliée aux activités de prévention dont les visites d'inspections systématiques.	2012 et continu	Réalisé	L'identification de bâtiments à inspecter se fait à partir des données foncières et en fonction de la classification des risques du ministère de la Sécurité publique.

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
14	Faire la promotion de l'utilisation de mécanismes d'autoprotection et apporter, le cas échéant, des modifications à la réglementation municipale.	Continu	Réalisé	Plusieurs « tweets » ont été publiés concernant les systèmes d'alarme incendie, les avertisseurs de fumée et les avertisseurs de monoxyde de carbone. De plus, des renseignements portant sur les mécanismes d'autoprotection sont disponibles sur le site internet du SPCIQ : ville.quebec.qc.ca/incendie/conseils/index.aspx
15	Privilégier les visites de prévention pour les avertisseurs de fumée et pour l'inspection des risques plus élevés.	Continu	Réalisé	Les pompiers ont réalisé 52 542 visites de prévention domiciliaire en 2015, soit 75 % de plus que l'objectif annuel (30 000 visites). De plus, lors des visites, des piles de 9 volts sont distribuées gratuitement afin de rendre fonctionnels les avertisseurs de fumée non conformes. Pour les risques plus élevés, 1 147 dossiers d'inspections systématiques ont été traités par les préventionnistes.

PLANIFICATION ET PRESTATION DES SECOURS

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
16	Maintenir et bonifier un programme de pratiques et d'entraînements.	Continu	Réalisé	
17	Réaliser les attestations de performance ou apporter les modifications requises aux véhicules d'intervention.	Continu	Réalisé	Le Service de la gestion des équipements motorisés (SGEM), en collaboration avec le Secteur logistique aux opérations du SPCIQ, s'est assuré que tous les véhicules sont conformes aux exigences du ministère de la Sécurité publique.

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
18	Respecter le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers.	Continu	Réalisé	Le SPCIQ met à la disposition de ses employés des ressources pédagogiques et financières afin de bonifier leur niveau de compétence. Des nouvelles exigences de formation ont été établies pour les nouvelles recrues. Ils doivent maintenant détenir au minimum un diplôme d'études collégiales en sécurité incendie ainsi qu'un permis de conduire de classe 3. De nouvelles exigences ont été également établies dans le profil de compétence des postes de cadre.
19	Maintenir le réseau à 16 casernes, mais augmenter l'effectif en service minimum à 89 pompiers par peloton. Au total, ceci représente 110 pompiers par peloton, soit un total de 440 pompiers (équivalent temps plein). Ceci permettra d'avoir 21 équipes en service.	2012 - 2013	Réalisé	
20	Reconstruire, rénover et réaménager les casernes selon l'ordre prioritaire suivant (sous réserve de l'adoption du Programme triennal d'immobilisations)	2011 - 2017		
	a) Construction de la caserne n° 11 Saint-Augustin-de-Desmaures.		Réalisée	Opérationnelle depuis 2011.
	b) Transformation fonctionnelle de la caserne n° 1 (rue Saint-Jean).		Réalisée	Opérationnelle depuis 2012.
	c) Transformation fonctionnelle de la caserne n° 9 (route de l'Église).		Réalisée	Opérationnelle depuis 2012.
	d) Reconstruction de la caserne n° 16 (avenue Lapierre).		Réalisée	Opérationnelle depuis 2015.

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
	e) Agrandissement et transformation de la caserne n° 10 (avenue Jules-Verne).			En cours d'analyse pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI)
	f) Relocalisation et construction de la caserne n° 6 (boulevard de L'Ormière).		En progression	Travaux d'évaluation terminés.
	g) Agrandissement et transformation de la caserne n° 5 (rue Du Berger).			En cours d'analyse pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI)
	h) Agrandissement et transformation de la caserne n° 4 (rue des Pins).		En progression	En évaluation : agrandissement, transformation ou relocalisation.
	i) Agrandissement et transformation de la caserne n° 7 (rue Clemenceau)			En cours d'analyse pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI)
	j) Rénovation complète de la caserne n° 3 (avenue des Oblats)			En cours d'analyse pour inscription au programme triennal d'immobilisations (PTI)
21	Maintenir le programme de feux de préemption.	Continu	Réalisé	Le Bureau des transports de la Ville de Québec a installé des feux de préemption à 11 intersections. Ainsi, plus de la moitié des intersections sur le territoire de Québec sont munies de ce dispositif.
22	Couvrir les secteurs non pourvus en eau avec 2 camions citernes dès l'appel initial et déployer 2 camions citernes de plus en cas de besoins additionnels. Doter les véhicules en périphérie d'un système à air comprimé (CAFS).	2010 - 2011	Réalisé	
23	Poursuivre l'amélioration en cours au réseau d'aqueduc.	Continu	En progression	Voir l'action 24

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
24	Mettre en place un programme d'entretien et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau incluant la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie en s'inspirant de la norme NFPA 291. Informer régulièrement le personnel du SPCIQ sur les problématiques relatives aux réseaux d'aqueduc et mettre à sa disposition une carte à jour des réseaux.	Continu	En progression	<p>85 % des bornes d'incendie ont été identifiées en s'inspirant de la norme NFPA 291, « Recommended Practice for Fire Flow Testing and Marking of Hydrant ».</p> <p>Le positionnement et la disponibilité des bornes d'incendie sont disponibles via les terminaux véhiculaires installés dans les véhicules d'intervention.</p> <p>La Ville de Québec fait annuellement des simulations hydrauliques par ordinateur afin de vérifier le débit et la pression des bornes d'incendie.</p> <p>Un comité permanent a été mis en place pour s'assurer de l'inspection, l'installation, l'entretien et l'identification des bornes d'incendie.</p> <p>Les villes de l'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures et le territoire de Wendake se sont engagées à appliquer les critères standardisés et à informer le comité permanent sur les travaux d'inspection réalisés sur leur territoire respectif.</p>
25	Poursuivre le programme de renouvellement et d'amélioration de la flotte de véhicules.	2011 - 2017	Réalisé	Voir détails à la section « Soutien logistique aux opérations » du présent rapport.
26	Poursuivre le programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des équipements d'intervention en s'inspirant des normes applicables, des exigences des fabricants et du Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention du MSP.	Continu	Réalisé	Voir détails à la section « Soutien logistique aux opérations » du présent rapport.

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
27	Faire adopter un règlement régissant les appels inutiles (fausses alarmes et appels répétitifs).	2013-2014	Réévalué	Les endroits affichant des alarmes incendie à répétition sont identifiés et ceux considérés comme étant les plus problématiques sont transférés aux préventionnistes afin que ceux-ci effectuent de la sensibilisation auprès des propriétaires concernés.

AUTRES RISQUES DE SINISTRES

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
28	Maintenir les services décrits à l'objectif 5 du Schéma	Continu	Réalisé	Services maintenus.
29	Afin d'améliorer la formation, le SPCIQ entend développer un partenariat régional en matière de formation.	2012 - 2017	Réévalué	Partenariat avec le Centre de formation professionnelle de Neuchâtel et le Collège Notre-Dame-de-Foy. Les échanges avec ces institutions d'enseignement sont en croissance et nous permettent d'établir de réels partenariats. En fait, le personnel du SPCIQ utilise les installations des deux maisons d'enseignement dans le cadre de formations spécifiques.



État-major du SPCIQ

ARRIMER LES RESSOURCES AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
30	Poursuivre le service offert à Wendake, lequel est déterminé dans une entente formelle.	Continu	Réalisé	Le service se poursuit.
31	Participer à l'optimisation du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) dans les casernes et dans les véhicules (terminaux véhiculaires).	Continu	En progression	Processus d'acquisition d'une RAO de nouvelle génération conclu. Mise en oeuvre de la nouvelle solution et formation en cours. Seront réalisées en mai 2017.
32	Entretenir des liens privilégiés et plus systématiques avec les autres services voués à la sécurité, les arrondissements et les villes de l'agglomération.	Continu	Réalisé	Implication du SPCIQ dans le Projet K visant à augmenter la résilience de la ville en collaboration avec les autres services et arrondissements. Présence du SPCIQ au centre de coordination de la sécurité civile de la Ville et au centre opérationnel de mission de la police lorsque requis. Offre de formations par le SPCIQ à d'autres services de la Ville (ex. : UTE, SPVQ, etc.). Participation du SPCIQ à de nombreux projets Ville impliquant plusieurs services et arrondissements (ex. : projet radio, projet RAO, comité bornes d'incendie, etc.).
33	Participer à la diffusion et à l'opérationnalisation du plan de mission du SPCIQ et des plans particuliers d'intervention avec l'ensemble des services de la Ville de Québec et des autres villes de l'agglomération.	Continu	Réalisé	Le chargé de mission du SPCI participe à tous les dossiers (formations, exercices, projets, PPI, révision du plan de mission, etc.) liés à la sécurité civile et où son expertise ou sa présence est requise.

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
34	Établir des mécanismes ou protocoles d'intervention avec des partenaires principaux, dont les services ambulanciers, le Service de police, la Sûreté du Québec, Hydro-Québec, le Port de Québec, l'Aéroport de Québec, le Centre de détention de Québec, l'Université Laval, Gaz Métro, le MSP, la Croix-Rouge, le Club Appel 99, WWW.SPIQ.ca, le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel et le Campus Notre-Dame-de-Foy.	Continu	Réalisé	
35	Réévaluer et analyser les risques des bâtiments et les intégrer dans la RAO (Répartition assistée par ordinateur.	Continu	Réalisé	La mise à jour dans la RAO est réalisée deux fois par année.

DIVERS

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
36	Mettre en place un système de gestion de l'information relative à la formation (cueillette de données, évaluation, etc.)	Continu	En progression	Utilisation du système informatique VIP pour assurer la gestion de la formation des pompiers et l'utilisation du système informatique GTA dans le but d'améliorer la gestion du temps et des activités de l'effectif.

	Description	Échéance	An 4	Commentaire
37	Mettre en place des mesures supplémentaires en santé et sécurité au travail (formation, etc.)	Continu	Réalisé	<p>Continuité du plan novateur en santé et sécurité au travail (SST):</p> <p>Production de statistiques OSHA (accidents avec absence).</p> <p>Renouvellement des engagements et gestes significatifs de la direction en matière de SST.</p> <p>Mandat du CPSST renouvelé annuellement.</p> <p>Plan d'action SST annuel.</p> <p>Plan de redressement exigé pour chaque unité administrative lorsque les objectifs en matière de SST ne sont pas atteints.</p> <p>Suivi du devoir d'autorité en matière de respect des règles SST via le module « Vigilance SST » dans le logiciel « Target ».</p> <p>La SST est au cœur des processus d'élaboration des formations de la DFRD.</p> <p>Plusieurs formations en SST ont été données en 2015.</p> <p>Un programme de PVSST a été mis en place.</p> <p>Le sujet SST est traité à chaque statutaire de peloton.</p>
38	Réévaluer le programme de formation et développer un programme répondant aux exigences et aux besoins prioritaires	Continu	En progression	<p>La cartographie des processus a été effectuée.</p> <p>Le rapport d'analyse a été produit.</p>

Source : Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017; Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ; Soutien logistique aux opérations du SPCIQ; Division de la formation, recherche et développement du SPCIQ; Service des travaux publics de la Ville de Québec; Division de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec; Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec; Commissariat des incendies de la Ville de Québec.



